

	Question	Réponse
1.	<p>Article 9 (calendrier). Le calendrier proposé de 16 semaines est demeuré inchangé comparativement à la demande de proposition originale. Cela dit, le calendrier sera impossible à suivre étant donné le retard de deux mois relatif au processus de demande de proposition. Étant donné que les travaux de l'exercice financier de 2014-2015 doivent toujours être effectués d'ici le 31 mars 2015, quelles sont vos préférences en ce qui concerne l'élimination de certaines tâches durant l'exercice de 2014-2015 ou le report de certaines tâches à l'exercice de 2015-2016? Par exemple, serait-il acceptable de réduire le nombre de sites devant être modélisés durant l'exercice de 2014-2015 sans réduire le nombre de sites devant effectuer des travaux sur le terrain?</p>	<p>Tous les travaux devront être réalisés durant l'exercice financier en cours; cela dit, nous réduirons le nombre total de sites dont les travaux doivent être terminés en 2014-2015.</p>
2.	<p>Article 1 (titre). Les sites indiqués pour chaque exercice sont-ils établis par ordre de priorité? Le cas échéant, cet ordre est-il strict? Par exemple, serait-il possible de terminer les travaux au site de la baie Halfmoon (facultatif durant l'exercice financier de 2014-2015) au lieu du site de Kitkatla? Nous croyons que nous pouvons rendre efficace l'exécution de travaux sur le terrain en combinant certains sites au cours d'une même visite sur le terrain. Toutefois, par suite des retards relatifs à la demande de proposition, nous ne pouvons réaliser tous les travaux de sites de l'exercice financier de 2014-2015.</p>	<p>Une fois que le contrat a été octroyé, est-ce que certains changements ou modifications du calendrier (ou du contrat) peuvent faire l'objet de discussion avec le soumissionnaire retenu?</p>
3.	<p>Article 7 (éléments livrables) (e). Veuillez confirmer que des profileurs de courant à effet Doppler peuvent en fait être utilisés au lieu de drogues à courant pour les travaux sur le terrain. Le texte porte un peu à confusion.</p>	<p>Environnement Canada n'a aucune préférence en ce qui concerne la méthodologie à utiliser, pourvu qu'une quantité suffisante de données soit recueillie.</p>

4.	Environnement Canada se chargera-t-il d'émettre un addenda pour clarifier la portée réduite de l'exercice financier de 2014-2015, notamment en ce qui concerne les sites obligatoires devant être inclus? La demande de proposition précise actuellement trois sites. Puisque la composante de travail sur le terrain (drogues à courant/études actuelles) dépend de marées convenables à la saisie de phases de marée, tel qu'il est souligné dans la demande de proposition, le fait de comprendre la portée réduite est crucial au remaniement du calendrier et de la logistique révisés du projet qui relèvent des travaux sur le terrain.	Oui, un addenda sera émis pour réviser la portée des travaux pour l'ensemble de l'exigence en matière de service.
----	--	---